

III - UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE INÉDITE : PLACE AUX VOTES

1. Le lancement du vote

Afin de rendre compte du processus d'analyse et de synthèse des contributions, une deuxième soirée d'étape a lieu au centre de congrès Jean-Monnier le 1^{er} juillet 2021. Par volonté de transparence, la plate-forme Écrivons Angers permet de consulter à la fois l'ensemble des 1 000 contributions citoyennes initiales, la réponse de la collectivité sur leur recevabilité, et le regroupement en 135 propositions d'action soumises au vote.

Créer des pistes cyclables (aménagement cyclables séparés physiquement)

11/12/2020 00:03

Retenue Prévoir dans le "réseau cyclable structurant, continu et sécurisé" qui doit être réalisé, des aménagements cyclables séparés physiquement des autres flux pour les boulevards (Ayrault, Carnot, Foch, Roi René, Av. Patton, ...) et les grandes pénétrantes (Avenue Pasteur, Avenue Jean Joxé, Rue Saint Leonard, ...).

Seule la séparation physique assure la sécurité (et le sentiment de sécurité) qui permet d'attirer tous les cyclistes potentiels. On aurait dû avoir des PC Boulevard Ayrault/Carnot.

Se déplacer

Cette proposition a été retenue parce que :

L'action est recevable et reliée à la proposition n° SD-2-B du cahier de vote.

© Thierry Bonnet - Angers Loire Métropole



Sur scène, des citoyens témoignent de leur implication dans les communes, dans les quartiers d'Angers, dans les établissements scolaires ou universitaires, ou encore au sein d'entreprises et d'associations. La fin de la soirée marque le lancement officiel de la phase de vote.

Le cahier de vote dévoilé se structure en 27 objectifs : pour chaque objectif, les citoyens ont le choix entre deux actions sur les cinq proposées. Les actions jugées prioritaires seront toutes mises en œuvre annonce le président d'Angers Loire Métropole. Un engagement fort !

GAGNEZ UN VÉLO CARGO et d'autres lots

gir face à enjeu TRANSITION ÉCOLOGIQUE

135 propositions pour aller plus loin

À VOUS DE CHOISIR !

Le 23 octobre 2020, Angers Loire Métropole a lancé les Assises de la transition écologique. Pendant 6 mois, dans toutes les communes, des habitants, des associations, des entreprises, des écoles... se sont mobilisés, ont débattu, ont proposé des idées pour agir face à cet enjeu. Les 1 000 contributions envoyées ont été étudiées et synthétisées. Il en ressort 135 propositions. Maintenant, c'est à vous de choisir celles à mettre en œuvre en priorité dans le territoire ! Complétez ce cahier de vote et envoyez-le avant le 31 août 2021 en utilisant l'enveloppe T jointe. Plus d'informations sur angersloiremetropole.fr

Le temps pour compléter un cahier de vote est évalué à 30 minutes en moyenne. Une gageure pour une enquête de ce type. L'exercice est risqué et le taux de participation incertain. Les habitants vont-ils adhérer ? Pour rendre l'exercice plus motivant, un jeu-concours est mis en place avec des lots à gagner (vélo cargo, vélos électriques, paniers bio, coffrets zéro déchet, etc.).

“

« Ce n'était pas la petite enquête à laquelle on pouvait répondre facilement. Moi je l'ai faite en plusieurs fois. »

Véronique, Angers



2. Récit d'une campagne de vote

Durant tout l'été, le cahier de vote est diffusé massivement dans toutes les boîtes aux lettres des foyers de la communauté urbaine, avec une enveloppe de retour sans frais postaux. Ces derniers peuvent également retirer le cahier de vote auprès des mairies dans les communes, les maisons de quartier à Angers et autres relais publics, dans les universités ou simplement faire le choix de le remplir en ligne. Sur tout le territoire, des affiches Agir face à l'enjeu sont installées dans le réseau d'affichage (abribus, mobilier urbain publicitaire, flancs de bus...). Le vote est prolongé durant les deux premières semaines de septembre, à la demande des habitants.

À la rentrée, et après un été catastrophique sur le plan climatique, les élus d'Angers Loire Métropole en charge de la transition écologique publient une tribune mobilisatrice dans le Courrier de l'Ouest.

“

« (...) Si les projecteurs sont souvent braqués sur les grandes instances internationales ou sur les politiques publiques nationales, les collectivités locales, en particulier les communes et les intercommunalités jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, de l'environnement et dans la lutte contre le dérèglement climatique... En associant l'ensemble des citoyens aux grands enjeux de leur territoire et en pariant sur l'intelligence collective, les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole se veulent en ce sens une approche innovante et inclusive pour trouver les voies et moyens adaptés d'aller plus vite et plus loin en matière de transition écologique. Car tout est relié. »

Corinne Bouchoux, Dominique Bréjeon, Jean-Louis Demois, Jean-Paul Pavillon, Franck Poquin
Le Courrier de l'Ouest, dimanche 12 septembre 2021

3. Une participation au rendez-vous

Au terme de cette votation d'une dimension inédite dans notre territoire, la démarche comptabilise 8 637 votes, dont 70 % de votes papier et 30 % de votes numériques. 7,2 % des ménages de la communauté urbaine, soit près de 20 000 habitants ont ainsi participé. Il s'agit d'un très bon taux de retour au regard de ce type de consultation et au regard de la densité du cahier de vote. Autre bonne surprise : la répartition des votes est strictement fidèle au poids démographique sur chaque commune.



© Thierry Bonnet - Angers Loire Métropole

“

« On a rempli le cahier à deux avec mon mari. Ça fait réfléchir sur l'aménagement de la ville, les déplacements, l'impact sur les voitures. »

Florence, Angers

“

« J'en ai discuté avec mon conjoint, en famille, avec ma sœur qui habite Angers, mais aussi avec mes voisins. Les choses que j'ai cochées dans le cahier, c'est des choses auxquelles je crois, mes valeurs donc je me dis que c'est une bonne idée que la Métropole puisse s'investir et faire des choses très concrètes par rapport à ça. »

Brigitte,
Saint-Barthélemy-d'Anjou

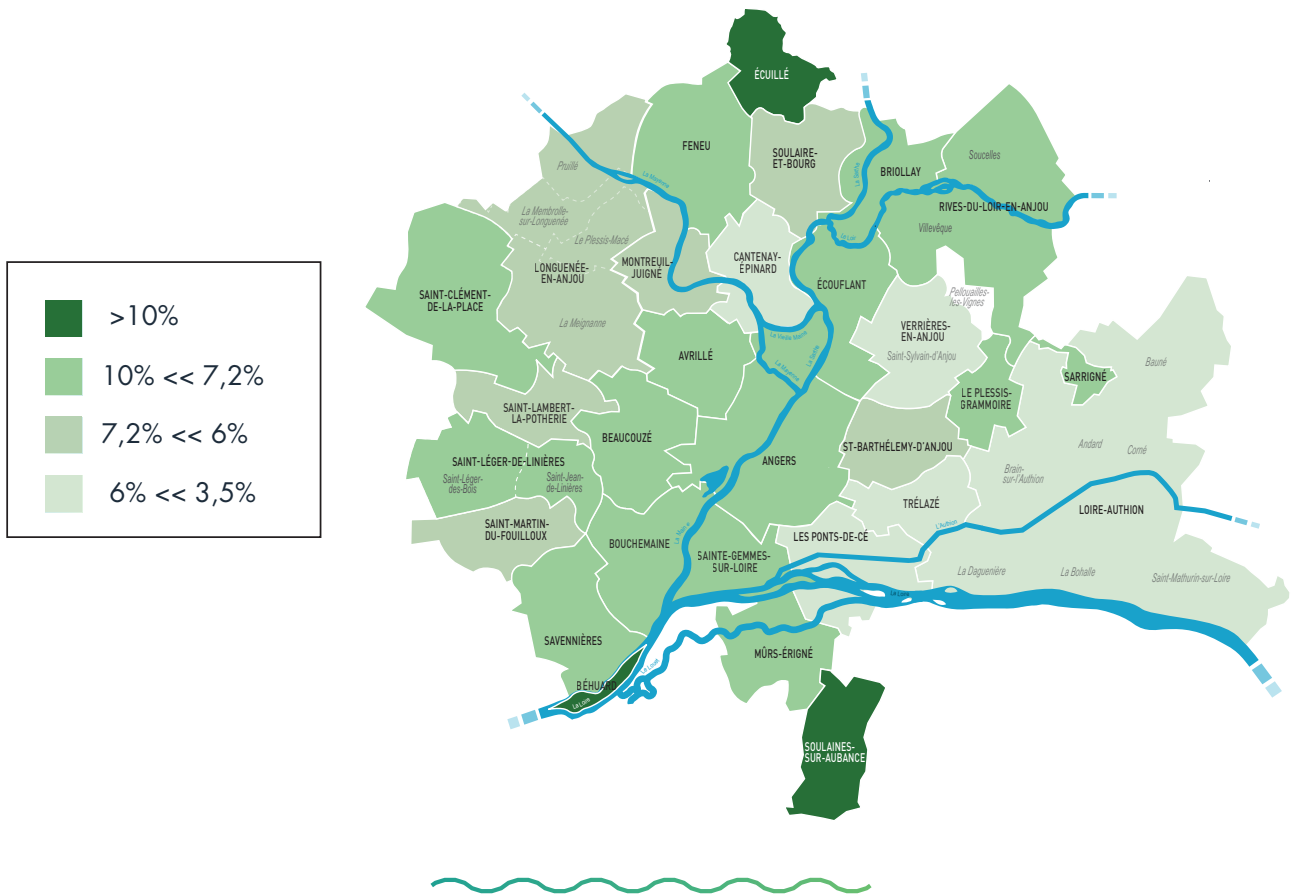
“

« Ma fille aussi a voté, et elle a fait de la pub à ses amis de rando ! »

Patricia, Saint-Léger-de-Linières

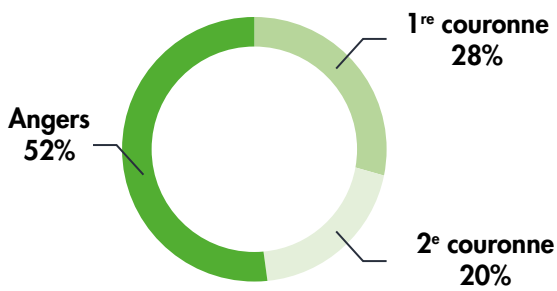


TAUX DE PARTICIPATION DES MÉNAGES VOTANTS PAR COMMUNE



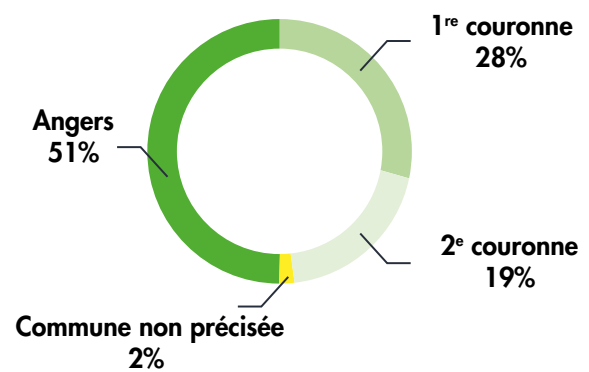
Répartition de la population d'Angers Loire Métropole

(population totale : 299 476 hab / INSEE 2018)
Angers/1^{re} couronne/2^e couronne



Répartition des votants dans Angers Loire Métropole

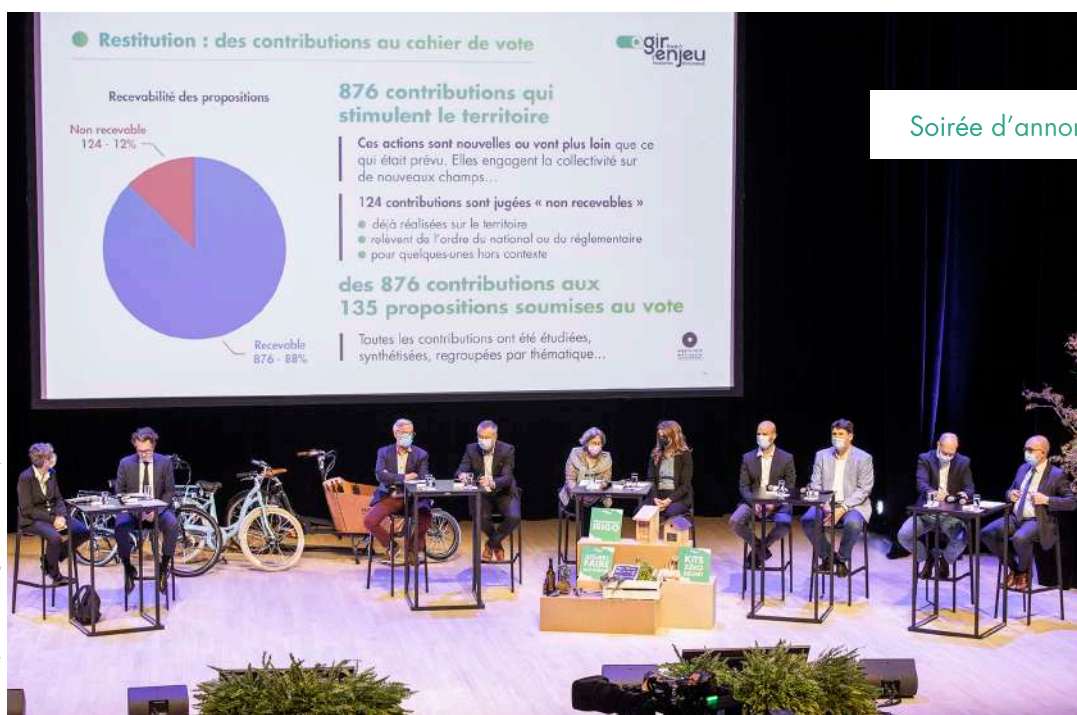
8 637 répondants



IV - PASSER DES IDÉES AUX ACTES

1. Les résultats du vote et premiers engagements politiques

Un an après le lancement des Assises de la transition écologique, les habitants sont invités une dernière fois au Centre des congrès d'Angers, le 5 octobre. Les 54 actions prioritaires par le vote citoyen sont révélées et les élus d'Angers Loire Métropole s'engagent à les mettre en œuvre, sans filtre. Pour aller plus loin, ils présentent même neuf jokers, neuf actions supplémentaires issues des 135 propositions de départ considérant leur caractère complémentaire ou éminemment structurant. Il en va ainsi du joker « Créer un office foncier solidaire en charge de la gestion des terrains et des logements » complémentaire aux actions prioritaires « Augmenter le nombre de logements sociaux et étudiant dans l'ensemble du territoire » et « Réserver du terrain pour créer de l'habitat partagé ».



« Toutes les actions qui ont retenu les faveurs de nos concitoyens seront mises en œuvre selon un premier cadencement voté en décembre. Et pour aller plus loin, nous avons décidé, avec le président Christophe Béchu et mes collègues vice-présidents en charge de l'Alimentation et de l'Agriculture, du Cycle de l'eau, des Déchets, des Énergies renouvelables, du Tourisme du Développement économique, du Logement..., d'ajouter neuf actions. »

Corinne Bouchoux, Vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements

“

« J'ai été marqué par les deux soirées au centre des congrès. La première avec le discours de M. Béchu qui disait « On va tout retenir, il n'y aura pas de censure » ce qui m'a un peu surpris au départ comme prise de risque. Et le fait qu'à la dernière soirée, le discours n'ait pas changé. »

Olivier, Angers

2. Les priorités des habitants

Vous pouvez retrouver l'ensemble des 63 actions prioritaires en vous référant au cahier de résultats³.

Les grandes tendances des 63 actions prioritaires :

- **SE NOURRIR** par une agriculture locale de qualité accessible à tous
- **CONSOMMER** en réduisant les déchets, le gaspillage et la publicité
- **S'ÉPANOUIR** par la participation citoyenne et la valorisation du patrimoine végétal
- **SE DÉPLACER** en favorisant l'usage du vélo et le développement des transports en commun
- **VIVRE EN BONNE SANTÉ** avec plus de végétal en ville et moins de pollutions lumineuses
- **SE LOGER** en optimisant les bâtiments et l'organisation de l'habitat
- **PRODUIRE ET TRAVAILLER** selon des critères écologiques et innovants

Trois actions en particulier ont été plébiscitées par les citoyens :

- « Végétaliser au maximum nos villes afin de lutter contre les effets des canicules » priorisée par 77% des votants dans la thématique s'épanouir, avec plus de 6 500 votes.
- « Renforcer les aménagements cyclables séparés physiquement des autres flux sur les grands axes et sécuriser les carrefours » priorisée par 72% des votants dans la thématique se déplacer, avec plus de 6 000 votes.
- « Protéger nos espaces sauvages, nos bocages et sanctuariser nos zones humides » priorisée par 70% des votants dans la thématique vivre en bonne santé, avec presque 6 000 votes.

“

« Pour nous, la transition écologique, c'est vraiment pour demain un nouveau développement économique. (...) Nous avons un écosystème très constitué avec un panel d'acteurs, notamment en milieu rural. Ce sont eux qui sont moteurs. »

Catherine Fauvel, Responsable du service patrimoine et offre foncière économique - Aéroport, Angers Loire Développement

“

« La Maison de la transition écologique doit être un endroit de rencontres et d'échanges sur la thématique climatique avec des particuliers, des entreprises, des associations, des porteurs de solutions ou simplement d'envie. Ce lieu offrira un guichet unique sur différents thèmes : énergie, mobilités, tri, alimentation... et un suivi des actions des assises. Pour garder la proximité, il faudra aussi qu'il soit décliné en différents endroits du territoire. »

Jean-Paul Pavillon, Vice-Président d'Angers Loire Métropole, en charge du cycle de l'eau

“

« La rédaction du Projet alimentaire territorial est confortée par le vote. Les experts ont souligné qu'il faut aider l'acte de production et les citoyens ont priorisé dans le même sens. On se disait que c'était à faire, qu'on allait le faire. On a été bousculé de mesurer l'attente qu'il y avait là-dessus. Après ce vote on va aller plus loin. »

Aurélium Dumont, Cheffe de projet Agriculture et Alimentation, Angers Loire Métropole

³ Disponible en annexe de ce document et téléchargeable depuis le site internet angersloiremetropole.fr.

3. Les suites de la démarche : la participation continue

Le 11 octobre 2021, le Conseil communautaire adopte officiellement les 63 actions des Assises de la transition écologique. Afin de continuer à mobiliser les citoyens, l'engagement est pris de créer un groupe de suivi et d'évaluation. Composé de citoyens tirés au sort parmi les participants à la démarche, ce groupe aura pour mission d'évaluer la mise en œuvre des projets des assises à compter de 2022. En parallèle, la collectivité continuera de rendre régulièrement compte des avancées de la démarche via les supports habituels mais également lors de séances publiques qui interviendront chaque année au cours du mandat.

La mise en œuvre des actions s'appuiera sur l'ensemble des politiques publiques de transition écologique, soit prévues soit déjà engagées, à l'image du Projet alimentaire territorial adopté en décembre 2021 pour la majorité des actions de la thématique se nourrir. Au regard de leur maturité certaines actions pourront être déployées dès 2022, tandis que d'autres devront passer par une nécessaire étape préalable d'étude et de cadrage, pour une mise en œuvre au cours du mandat. Un cadencement précisé dans la feuille de route adoptée en février 2022.

“

« Aujourd'hui, je ne veux pas rester dans mon coin et je trouve que c'est un projet qui a de l'avenir pour vivre-ensemble, surtout après le confinement. »

Rodolphe, Angers

“

« On a parlé d'un contrôle citoyen par la suite et ça me semble aussi assez innovant. Tout n'est pas que dans les mains de la Métropole et j'espère que le processus va continuer. »

Isabelle, Angers

Une chose est certaine : loin de s'achever, la démarche Agir face l'enjeu aura permis de faire émerger de nouvelles perspectives, plus collectives et ambitieuses, pour la transition écologique du territoire d'Angers Loire Métropole, qui irrigueront et renforceront toutes les politiques publiques. La mobilisation ne fait que débiter !



OUVERTURE



Je n'ai jamais douté de l'intérêt que les citoyens portent au challenge que représente la lutte contre les crises environnementales que nous traversons. Mais un an et demi après le début des Assises de la transition écologique, je suis quand même très satisfaite de constater l'ampleur de la mobilisation. Malgré la crise sanitaire sans précédent que nous traversons.

Ces assises ont été un pur exercice démocratique : tout le monde s'y est mis ! Associations, habitants, élus, entreprises, étudiants, jeunes et moins jeunes... Je tiens à remercier chacun pour son engagement et son implication. Tous ont pu confronter leurs initiatives et leurs idées. La démarche a permis de créer le lien social qui faisait sans doute un peu défaut à ce moment-là. C'était notre ambition de départ, d'aller chercher les citoyens de l'ensemble du territoire pour leur offrir cette possibilité de partager leurs idées sur la manière de limiter individuellement et collectivement les émissions de gaz à effet de serre. Relever le grand défi de la transition écologique ne peut pas être l'affaire de quelques-uns.

“ Ces assises ont été un pur exercice démocratique : tout le monde s'y est mis ! Associations, habitants, élus, entreprises, étudiants, jeunes et moins jeunes... Je tiens à remercier chacun pour son engagement et son implication.

En ce sens, on peut dire que la dynamique enclenchée est très positive et les citoyens nous ont fait comprendre qu'ils voulaient continuer à être associés aux prises de décision. Le comité de suivi avec des citoyens tirés au sort et les réunions publiques d'étapes vont permettre de garder ce contact direct avec les habitants, et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre du programme d'actions. La dynamique est en marche.

Je me réjouis également du fond car le choix des citoyens s'est porté prioritairement sur des actions concrètes et faisables. S'il n'est pas question de détricoter ce qui est déjà acté politiquement, les propositions des Assises permettront de faire plus et mieux. Le quart des actions proposées est totalement inédit dans notre territoire. Les autres permettront d'aller plus loin dans nos politiques publiques. À nous élus, désormais, d'organiser la suite sachant que certaines actions sont simples à mettre en œuvre tandis que d'autres, plus complexes, demanderont davantage de temps. Mais assurément : toutes les actions qui ont retenu les faveurs de nos concitoyens seront mises en œuvre.

Pour la première fois, nous posons les bases d'un changement de paradigme. La transition écologique va devenir le fil rouge de toutes nos actions. La construction d'un consensus était une condition de réussite incontournable, qui suppose par exemple de mettre un terme au vieux débat "écologie contre économie". Si la transition écologique passe par la sobriété, elle n'exclut pas la création d'activité et elle ouvre des perspectives économiques nouvelles, c'est pour cela que notre transition est ouverte à l'expérimentation. Notre territoire a tous les atouts pour devenir la vitrine d'une écologie innovante : la légitimité, l'échelle adaptée et un tissu entrepreneurial dynamique, des universités, grandes écoles et lieux de formation de qualité. Faire face à l'enjeu collectivement, c'est aussi créer des solidarités nouvelles et inventer un rapport au territoire plus respectueux de l'homme et de la nature. Tout le monde sera gagnant.

C'est donc ensemble que nous allons continuer de faire de notre territoire un vaste terrain de jeux de la transition écologique, et pour cela, passer rapidement de la théorie à l'action.

Corinne BOUCHOUX,

Vice-Présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements



Retour synthétique sur les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole, un processus participatif inédit d'un an pour agir face à l'enjeu à travers :

- **7 fonctions du quotidien** des habitants du territoire : se nourrir, consommer, s'épanouir, se déplacer, vivre en bonne santé, se loger, produire et travailler ;
- Un périmètre territorial couvrant **une communauté urbaine de 300 000 habitants** ;
- Plusieurs étapes de participation d'octobre 2020 à octobre 2021 : **productions et votes citoyens, engagements politiques** ;
- **La mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire** : entreprises, institutionnels, associations et citoyens, bien au-delà du cercle des personnes initiées aux enjeux de transition écologique ;

Le tout pour enclencher une dynamique collective autour d'une vision partagée de la transition écologique, en étant à la hauteur des enjeux.





ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
83 rue du Mail
BP 80011
49020 ANGERS Cedex 02